Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Création participative d'un site d'expérimentation en biodiversité

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Saint-Louis
Services de la collectivité associés : Service espaces verts
Budget : 2 000 € (pour l'achat végétaux et semences) - 2 900 € (pour l'exposition des photographies) et panneaux pédagogiques (fabriqués en régie)
Partenaires financiers : Conseil départemental du Haut-Rhin
Partenaires techniques : Comité biodiversité de la ville de Saint-Louis (Comité citoyen)
Date de début du projet : : 01/01/2016
Date de fin : 01/06/2017

OBJECTIFS
Le site d'expérimentation en biodiversité est né d'une volonté du Comité biodiversité de la ville de Saint-Louis.
Le principal objectif étant d'engager des actions concrètes dans le but de favoriser et de préserver les équilibres naturels. Le site se situe sur une parcelle de 1 600 m2 située dans le quartier de Neuweg en contrebas de la voie ferrée. Ce lieu d'expérimentation permet de tester de nouvelles techniques de gestion prenant en compte le vivant. En 2017, l'installation de panneaux pédagogiques permet de sensibiliser les habitants et de leur montrer des actions simples à entreprendre dans leur jardin ou sur leur balcon au profit

de la biodiversité locale.

À moyen terme, l’objectif sera également de reproduire le concept au niveau des espaces verts de la collectivité de manière à créer des îlots de biodiversité dans les parcs urbains.

MESURES MISES EN ŒUVRE

1. La création de 5 milieux semi-naturels sur un ancien site de production horticole (plantes vivaces hors sol) :

- la haie champêtre et sa lisière : plantation d’espèces locales (*Cornus mas, Viburnum opulus, Corylus avellana, Sambucus nigra, Prunus spinosa, Salix purpurea, Euonymus europaeus, Ligustrum vulgare*…) favorables aux auxiliaires de cultures, pollinisateurs et prédateurs qui y trouvent refuge ;
- La prairie permanente : semis de mélanges spécifiques pollinisateurs sauvages et papillons contenant centaurées, Carottes sauvages, scabieuses, achillées …pour offrir le gîte et le couvert aux pollinisateurs et aux oiseaux ;
- l’espace fleuri : plantation de plantes vivaces à fleurs (Grandes camomilles, molènes, sauges, vipérines, campanules, centaurées, véroniques, lavandes, sédums, origans…) qui représentent une source d’alimentation pour les insectes ;
- des tas de terre et des tas de bois pour offrir un gîte à de nombreuses espèces tout en attirant les espèces associées ;
- des éléments pédagogiques divers : un hôtel à insectes qui s’inspire des possibilités de gîtes offerts par la nature, un abri à hérisson, des tas de branchages, un pierrier…

2. Des inventaires de suivi et une exposition de photos annuelles sur les principales espèces observées sur site.
3. L’installation de panneaux pédagogiques permettant de sensibiliser le public à des actions simples faciles à mettre en œuvre dans un jardin.
4. L’organisation de journées découvertes du site pour les enfants des écoles ou les habitants de Saint-Louis.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

La végétation sauvage commence à colloniser l’espace d’expérimentation qui était auparavant un ancien site de production de plantes vivaces en culture hors sol.
Deux inventaires ont été réalisés en 2016 et 2017 par une entomologiste membre du Comité biodiversité : 41 nouvelles espèces ont été observées en 2017, montrant l’efficacité des techniques de gestion.

Coordonnées

Saint-Louis

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Cédric LE PALLEC, directeur du Pôle Urbanisme et Environnement
cedric.lepallec@ville-saint-louis.fr
03 89 69 52 38